

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette **6211-24-085**

Québec, le 7 octobre 2015

Madame Nadia Turcotte
Conseillère régionale en aménagement du territoire
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
337, rue Moreault, 2^e étage
Rimouski (Québec) G5L 1P4

Objet : Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans les MRC des Basques et de Rimouski-Neigette

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 28, 29 et 30 septembre sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir les documents suivants :

- votre politique et votre cadre de développement de l'énergie éolienne sur le territoire québécois, incluant les aspects juridiques et administratifs, le cas échéant ;
- les orientations du gouvernement en matière d'aménagement pour un développement durable de l'énergie éolienne.

D'autre part, la commission vous soumet les questions suivantes :

- Le ministère de la Santé et des Services sociaux en est venu à la conclusion qu'une distance séparatrice de 800 à 1000 mètres est justifiée entre les grandes éoliennes d'un parc et les plus proches habitations humaines.

Quand avez-vous été avisés de ces conclusions?
Quelles suites avez-vous données à cette conclusion des services de santé?
Plus précisément, en avez-vous informé les MRC et les municipalités?
Entendez-vous faire intégrer cette recommandation dans les schémas d'aménagement?

- Avez-vous étudié le problème de la projection des glaces par les éoliennes à la suite de verglas? Quelles règles, directives ou normes de distance sécuritaire envisagez-vous à cet égard?

Vos documents et réponses doivent être acheminés, le plus tôt possible, et ce, afin d'alimenter les centres de consultation permettant ainsi au public d'obtenir l'information nécessaire à la rédaction de leurs mémoires. **Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 9 octobre 2015.**

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Maxandre Guay Lachance
Coordonnateur du secrétariat de la commission